

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5333>



La dernière gifle de Benyamin Nétanyahou à François Hollande

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : dimanche 15 janvier 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

CONFÉRENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT, PARIS, 15 JANVIER

13 JANVIER 2017

Le 15 janvier au matin s'ouvrira la conférence pour la paix au Proche-Orient convoquée par la France. Benjamin Nétanyahou a refusé qu'Israël y participe, confirmant le peu de cas qu'il fait de son « ami » François Hollande.



Visite de François Hollande en Israël, 17 novembre 2013.

Kobi Gideon/GPO pour Prime Minister of Israel.

Au lieu du capitaine Dreyfus, c'est tout le peuple d'Israël qui se retrouvera sur le banc des accusés à Paris, face à un tribunal anti-israélien chargé de porter préjudice à notre pays [1].

Ainsi délire Avigdor Lieberman, ministre israélien de la défense, le 26 décembre. Quel est donc ce nouveau crime antisémite qui se prépare ? La conférence internationale que réunit le gouvernement français le 15 janvier, au niveau des ministres des affaires étrangères et à laquelle participeront environ soixante-dix pays, dont les États-Unis représentés par le secrétaire d'État américain John Kerry.

Il est vrai que, avec quelques années de retard, l'administration sortante du président Barack Obama semble avoir pris conscience que le gouvernement israélien était hostile à une solution à deux États — ce que, pourtant, n'importe quel observateur un peu au fait du dossier savait depuis longtemps. Elle a laissé passer, par son abstention au conseil de sécurité de l'ONU — une première depuis 1983 [2] —, la [résolution 2334](#) du 23 décembre 2016 adoptée par les quatorze autres membres, qui affirme que la construction et l'extension des colonies mettent « *gravement en danger la viabilité de la solution à deux États* » et qui demande la « *cessation immédiate* » de ces activités.

La dernière gifle de Benjamin Nétanyahou à François Hollande

Certes, on peut douter que les États qui l'ont votée prennent des mesures pour imposer cet arrêt, mais comme le reconnaissait Yair Lapid, le chef de file du parti de centre droit Yesh Atid, aujourd'hui dans l'opposition (comme l'essentiel de la classe politique israélienne, il a critiqué le conseil de sécurité) : « *Cette résolution ne parle pas de sanctions, mais elle fournit l'infrastructure pour de futures sanctions, c'est ce qui est alarmant. Cela peut donner corps à des plaintes devant des juridictions internationales contre Israël et ses responsables.* » [3].

Quelques jours après le vote du Conseil de sécurité de l'ONU, dans un long discours, John Kerry esquissait sa vision d'une paix juste : deux États, dont les frontières seraient fondées sur les lignes du cessez-le-feu d'avant la guerre de juin 1967 avec des échanges de territoires équivalents ; des droits égaux pour tous les citoyens ; une solution au problème des réfugiés. Jérusalem deviendrait la capitale des deux États et Israël serait reconnu comme « État juif » (ce qui revient à institutionnaliser le statut de citoyens de seconde zone destiné aux Palestiniens qui y vivent). Quant à la sécurité d'Israël, elle serait rendue possible par la démilitarisation de l'État palestinien.

Au-delà des ambiguïtés de ces propositions, le plus important reste la condamnation de la colonisation qui est, selon l'article 8 du [Statut de Rome de la CPI](#), un crime de guerre [4]. Mais on peut s'interroger sur la portée de telles décisions pour les États qui ont signé le Statut de Rome. N'est-ce pas le président Obama qui, en septembre dernier, a signé un accord pour unerdée à Tel-Aviv ? Pourquoi donc le gouvernement israélien devrait-il s'inquiéter maintenant, alors que Donald Trump accède à la présidence ?

Et pourquoi devrait-il se tourmenter de la conférence de Paris qui s'ouvre le 15 janvier ? Nul doute qu'elle adoptera des positions similaires à celles exprimées par le Conseil de sécurité et John Kerry, mais suggèrera-t-elle la moindre pression sur la partie qui refuse tout accord, Israël ? On peut en douter. Même la reconnaissance officielle de l'État de Palestine par la France, demandée par un [vote de l'Assemblée nationale en novembre 2014](#) n'est plus évoquée.

Depuis au moins deux mandats présidentiels, la politique officielle de Paris peut être résumée par les propos de Nicolas Sarkozy devant les ambassadeurs de France en août 2008 : « *Restaurer une relation de confiance, forte et durable, avec les dirigeants et le peuple israéliens, était à mes yeux naturel, et la condition même d'un regain de l'influence au Proche-Orient. D'abord parce qu'on ne peut contribuer à la paix si l'on n'a pas la confiance des deux parties concernées. Ensuite parce qu'on peut dire bien des choses lorsqu'on est reçu en ami.* » En résumé, plus la France sera proche d'Israël, plus elle pourra agir en faveur d'une solution politique. Un quinquennat plus tard, Sarkozy reconnaissait son erreur en confiant à Barack Obama, lors du sommet du G-20 à Nice en novembre 2011, son appréciation sur le premier ministre israélien : « *Je ne peux plus le voir ; c'est un menteur !* »

Loin de tirer les leçons de cet échec, François Hollande a poursuivi dans la même voie de rapprochement avec Israël. Lors de sa visite en Israël en novembre 2013, il a évoqué le [« chant d'amour pour Israël et ses dirigeants »](#) qu'il aimerait savoir chanter. Durant la guerre de Gaza de l'été 2014, il a interdit plusieurs manifestations de solidarité avec la Palestine tout en affirmant, contre toute évidence, qu'il voulait garder une position « équilibrée » â€” plus de 2 000 Palestiniens seront tués, dont 500 enfants et une grande majorité de civils ; du côté israélien on compte 70 morts, dont 64 militaires. Il a augmenté la pression contre le mouvement Boycott désinvestissement sanctions (BDS) et contre ses militants traînés devant les tribunaux, faisant de la France un des seuls pays dans le monde à criminaliser ces actions pacifiques.

De toutes ces concessions, Nétanyahou n'a cure. Il a rejeté avec dédain l'invitation faite à Israël de participer à la conférence de Paris. Et, malgré un appel téléphonique personnel de Hollande, il a même refusé une simple rencontre avec Mahmoud Abbas pour être informé des conclusions de cette réunion, une dernière gifle pour François Hollande qui tendra sans doute l'autre joue.

Ce qui frappe, c'est le double langage de la France, proclamant d'un côté son soutien au droit international, renforçant de l'autre les relations bilatérales avec Israël comme si ce pays ne violait pas en permanence ce droit

La dernière gifle de Benjamin Nétanyahou à François Hollande

international. Et une récente information confirme que Nétanyahou n'a rien à redouter de Paris. Pour la première fois, des avions militaires israéliens se sont entraînés à partir d'une base en Corse durant les premiers jours de novembre. Cinq F15-E israéliens ont procédé à une campagne d'entraînement avec 13 *Rafale* de l'armée de l'air. Verra-t-on bientôt les deux armées mener des actions communes sur des théâtres d'action extérieurs ?

ALAIN GRESH

[1] Nissim Behar, [« Conférence sur le Proche-Orient à Paris : un ministre israélien parle d'« affaire Dreyfus »](#), Libération, 26 décembre 2016.

[2] Un lecteur me fait remarquer que cette formulation n'est pas exacte, que les Etats-Unis se sont abstenus sur d'autres résolutions, un excellent aperçu des votes de Washington à New York est fourni dans [cet article](#).

[3] Cité par Piotr Smolar, [Le Monde, 23 décembre 2016](#).

[4] Le Statut de Rome considère comme crimes de guerre, notamment, « *le transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante d'une partie de sa population civile dans le territoire qu'elle occupe* » (article 8, point 2 b-viii).